

Fiche descriptive Ramsar

Publiée le 28 mars 2017

Version mise à jour, date de publication antérieure: 14 novembre 2005

GuinéeGambie-Koulountou



Date d'inscription 14 novembre 2005

Site numéro 1578

Coordonnées 12°21'08"N 13°02'45"W

Superficie 368 192,84 ha

Codes couleur

Les champs qui sont ombrés en bleu clair concernent des données et informations uniquement requises en cas de mise à jour de la FDR. Veuillez noter que certains champs concernant des aspects de la Partie 3, la Description des Caractéristiques Ecologiques de la FDR (ombrés en mauve) ne doivent pas être remplis dans le cadre d'une FDR normale; ils sont inclus par souci d'exhaustivité, pour assurer la cohérence voulue entre la FDR et la Description des caractéristiques écologiques 'complète' adoptée dans la Résolution X.15 (2008). Si une Partie contractante ne dispose pas d'informations pertinentes pour ces champs (par exemple issues d'une description nationale des caractéristiques écologiques), elle peut, si elle le souhaite, inclure des informations dans ces champs additionnels

1 - Résumé

Résumé

La GAMBIE KOULOUNTOU est un cours d'eau qui prend sa source en Guinée et traverse le Parc National du NIOKOLO-KOBA. Le site se trouve dans un relief plat au nord et relativement accidenté vers le sud. Il englobe les plaines inondables de la KOULOUNTOU qui est l'affluent principal du fleuve Gambie avec de nombreux cours d'eaux additifs et temporaires. Le site abrite une biodiversité importante, ou les espèces les plus signifiantes sont : des espèces végétales (forêts sèches, forêts d'altitude), des mammifères, des oiseaux et des insectes. La région du site est semi-aride, les espèces animales sont menacées et elles se réfugient au niveau du site pour y passer la saison sèche. Les principaux habitats dans le site sont : la savane (herbeuse et arbustive), la forêt et la prairie marécageuse. Le site est situé dans la Région naturelle de la Moyenne Guinée (FOUTA DJALLON), précisément dans la préfecture de Koundara et occupant la partie guinéenne du PARC transfrontalier NIOKOLO-BADIAR. Le site relève administrativement de la Région de Boké au nord de la Capitale Conakry à 265 Km de Labé et à 680 km de Conakry. Il est limité à l'Est par la commune rurale de Termèssè dans la Préfecture de Koundara et Touba la commune Rurale de la préfecture voisine de Gaoual. Au Nord par le PARC de NIOKOLO KOBA (République du Sénégal). A l'ouest par la République de la Guinée Bissau et la Commune Rurale de Foulamory, préfecture de Gaoual; Au sud par une partie de la forêt classée de la Dama dans la préfecture de Gaoual.

2 - Données et localisation

2.1 - Données officielles

2.1	1.1	-	Nom	et	ad	resse	du	comp	ila	teur	de	cette	F	D	R	L
-----	-----	---	-----	----	----	-------	----	------	-----	------	----	-------	---	---	---	---

Cam	nila:	40	- 4
Com	ma	ш	
00111	PIIC	COGI	

Nom	Colonel Namory KEITA
Institution/agence	Direction Nationale des Eaux et Forêts
Ü	BP : 624 -Conakry/ République de Guinée ;
Adresse postale	Point Focal National: Atigou BALDE
	E-mail: atigoubalde@yahoo.fr
	baldeatigoumar@gmail.com
	Moble: +224 622250555
Courriel	namory54@yahoo.fr
Téléphone	+224 664300838

2.1.2 - Période de collecte des données et des informations utilisées pour compiler la FDR

Depuis l'année 2000

Jusqu'à l'année 2016

2.1.3 - Nom du Site Ramsar

om officiel (en anglais, français ou espagnol)	Gambie-Koulountou
espagnor)	
Nom non officiel (optionnel)	Kuluntu

2.1.4 - Changements dans les limites et la superficie du site depuis l'inscription ou depuis la mise à jour précédente

(Mise à jour) A Changements aux limites du site Oui O Non
(Mise à jour) B. Changements à la superficie du site la superficie a augmenté
^(Mise à jour) La superficie du site a été calculée plus précisément ☑
(Mise à jour) Le site a été délimité plus précisément
(Mise à jour) La superficie du site a augmenté en raison d'une extension des limites
(Mise à jour) La superficie du site a diminué en raison d'une restriction des limites

2.1.5 - Changements dans les caractéristiques écologiques du site

(Mise à jour) 6b i. Les caractéristiques écologiques du Site Ramsar (y compris les critères applicables) ont-elles changé depuis la FDR Non évalué précédente?

2.2 - Localisation du site

2.2.1 - Définir les limites du site

b) Carte/image numériques

<3 fichier(s)>

_	0	
Former maps	· U	

Description des limites (optionnel)

Il est limité à l'Est par Termèssè dans la Préfecture de Koundara et la commune Rurale de Touba dans la préfecture de Gaoual. Au Nord par le parc de Niokolo Koba (République du Sénégal).

A l'ouest par la République de la Guinée Bissau et la préfecture de Gaoual (Commune Rurale de Foulamory);

Au sud par une partie de la forêt classée de la Dama dans la préfecture de Gaoual.

2.2.2 - Emplacement général

a) Dans quelle grande région administrative se trouve le site?	Boké
b) Quels sont la ville ou le centre de population les plus proches?	Koundara

2.2.3 - Pour les zones humides situées sur des frontières nationales seulement

a) La zone humide s'étend-elle sur le territoire d'un ou de plusieurs oui

Oui

Non O

b) Le site est-il adjacent à un autre Site Ramsar inscrit qui se trouve sur le territoire d'une autre Partie contractante? Oui O Non

Oui O Non

2.2.4 - Superficie du site

Superficie officielle, en hectares (ha): 368192.84

Superficie en hectares (ha) telle que calculée d'après les limites SIG 368192.84

2.2.5 - Biogéographie

Régions biogéographiques

Système(s) de régionalisation	Région biogéographique
Écorégions terrestres du WWF	La région est de type foutanien

Autre système de régionalisation biographique

Moyenne Guinée

3 - Pourquoi le site est-il important?

3.1 - Critères Ramsar et leur justification

<aucune donnée disponible>

- ☑ Critère 2: Espèces rares et communautés écologiques menacées
- ☑ Critère 3: Diversité biologique

Parmi les critères choisis, le critère trois (3) est plus caractéristique. Du fait qu'il abrite environ quatrevingt (80) espèces de mammifères (des lions, des chimpanzés, des antilopes), trois cent trente (330) espèces d'oiseaux (des canards sauvages, des ibis, des rapaces, les Calao), trente-six (36) espèces de reptiles (des pythons,), vingt (20) espèces d'amphibiens et au moins soixante (60) espèces de poissons (FAO, UNEP-1991) de la faune du complexe écologique du parc transfrontalier Niokolo-Badiar (Niokolo République du Sénégal et Badiar République de Guinée). Des peuplements importants d'essences particulières telles que les bambous (Oxynanthera abyssinica) et les rôniers (Borassus aethiopium) y existent.

☑ Critère 4: Habitat pour un stade critique du cycle et de vie ou lors de conditions difficiles

3.2 - Espèces végétales dont la présence explique l'importance internationale du site

Nom scientifique	Nom commun	Critère 2	Critère 3	Critère 4	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	Autre statut	Justification
Acridocarpus spectabilis			2					
Afzelia africana			/					
Andropogon chinensis			/					
Anogeissus leiocarpa			2					
Borassus aethiopum			2					
Cassipourea congoensis			/					
Cercestis afzelii		2	2		VU • 5: • 5:			
Chrysopogon nigritanus			2					
Cissus aralioides			2		LC Sisson			
Cordyla pinnata			/					
Ctenium newtonii			2					
Daniellia oliveri			2					
Detarium microcarpum			2					

Nom scientifique	Nom commun	Critère 2	Critère 3	Critère 4	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	Autre statut	Justification
Dichrostachys cinerea			Ø		LC			
Elaeis guineensis			2					
Eleocharis dulcis			2					
Eragrostis tremula			2					
Erythrophleum africanum			2					
Ficus glumosa			 ✓					
Gardenia ternifolia			2					
Grewia mollis			2					
Guiera senegalensis			2					
Hexalobus monopetalus			2					
Holarrhena floribunda			2					
Hymenocardia heudelotii			2					
Mallotus oppositifolius			2					
Mimosa pigra	Amourette		2	V				se refugie dans la mare Koumba Koubourou
Mitragyna inermis			2					
Morelia senegalensis			2					
Neocarya macrophylla			2					
Nymphoides indica			2		LC •\$			
Ormocarpum kirkii			/					
Oxytenanthera abyssinica			₽					
Pseudocedrela kotschyi			✓					
Pterocarpus erinaceus			√					
Rytigynia canthioides			/					
Scleria depressa			/					
Sida cordifolia			/					
Strychnos spinosa			/					
Terminalia albida			/					

FDR pour le Site n° 1578, Gambie-Koulountou, Guinée

Nom scientifique	Nom commun	Critère 2	Critère 3	Critère 4	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	Autre statut	Justification
Vitellaria paradoxa		 ✓	 ✓		VU ••• •••			
Xylopia parviflora			V					

outstanding variety of species prosent		
outstanding variety of species present		

3.3 - Espèces animales dont la présence explique l'importance internationale du site

Phylum	Nom scientifique	Nom commun L'espèce justifie le contribue au critère 2 4 6 9 3 5 7 8	Période de Est. pop. % occurrence	UICN Liste rouge	S CMS e I Annexe I	Autre statut	Justification	
	Oiseaux							
CHORDATA	Aves							
Autres			<u> </u>					
CHORDATA	Amphibia 👊							
CHORDATA / MAMMALIA	Canis aureus			LC Si Siss			Refuge	
CHORDATA / MAMMALIA	Canis simensis	ØØ00000		EN C			Refuge	
CHORDATA / MAMMALIA	Cephalophus rufilatus			LC			Refuge	
CHORDATA / MAMMALIA	Hippopotamus	ØØ00000		VU GS: GBS			Refuge	
CHORDATA / MAMMALIA	equinus			LC © DEF			Refuge	
CHORDATA / MAMMALIA	Hystrix cristata			LC GS: GBS			Refuge	
CHORDATA / MAMMALIA	Lycaon pictus			EN S			Refuge	
CHORDATA	Mammalia ************************************							
CHORDATA / MAMMALIA	Manis gigantea			VU Gi:			Refuge	
CHORDATA / MAMMALIA	Pan troglodytes			EN ●能 ●際			Refuge	
CHORDATA / MAMMALIA	Panthera pardus			NT STEFF			Refuge	
CHORDATA / MAMMALIA	Phacochoerus aethiopicus			LC			Refuge	
CHORDATA								

¹⁾ Pourcentage de la population biogéographique totale dans le site

aquatic mammals present + important for amphibians + important for birds + important for fishes + important for invertebrates + important for mammals + important for reptiles + outstanding range of bird species + outstanding range of mammal species + outstanding variety of species present + supports rare/endangered mammal species

3.4 - Communautés écologiques dont la présence explique l'importance internationale du site

<aucune donnée disponible>

4 - Comment est le site? (Description des caractéristiques écologiques)

4.1 - Caractéristiques écologiques

La galerie forestière à distribution régionale, sa végétation est de taille moyenne (10-20m), se développant exclusivement dans les vallées ou le long des berges des cours d'eau

(Koulountou, Mityi et leurs affluents) est parfois dense même impénétrable (arbustes et lianes entremêlés) avec un peuplement mixte remarquable :

- arbres (Byranthus brownii, Cassipourea congoensis, Diopyros spp, Elaeis guineensis,

Gracinia spp, Syzygium guineense, Xylopia parviflora,..)

- arbustes (Hymenocardia heudelotii, Mallotus oppositifolius, Morelia senegalensis,...)
- lianes (Hyppocratea africana, Rytigynia canthioides) et des herbacées (Dissotis sp,

Cercestis afzelii, Commelina spp, Culcasia aralis,...).

Savane boisée, à distribution, elle est caractérisée par la présence d'espèces de valeur se développant en peuplements purs. Savane arborée – arbustive, à distribution régionale et la hauteur moyenne de ce type de végétation se situe entre 6 et 12 m. On y rencontre : Combretum spp, Detarium microcarpum, Gardenia ternifolia, Grewia venusa, Hannoa undulata, Ormocarpum bibracteatum, Pseudocedrela kotschyi, Strychnos spinosa, Andropogon sp,...Jachère, à distribution locale, les grands sont épars avec une taille moyenne de 8 à 10 m. On y rencontre communément : Cordyla pinnata, Parinari macrophylla, Vitellaria paradoxa,....Les arbustes : Dichrostachys cinerea, Holarrhena floribunda, Piliostigma

thonningii, Terminalia albida, Leacina senegalensis. Les espèces herbacées: Eragrostis tremula, Hyptis suaveolensis, Sida cordifolia. Savane herbeuse (à distribution régionale), ce type d'habitat se rencontre essentiellement dans les vallées de la Koulountou et de quelques affluents. Formation herbeuse avec une strate herbacée supérieure continue, de taille moyenne de 2 m. Elle est à basse de Andropogon sp, Vetiveria sp, Panicum sp, Mitragyna inermis, Borassus aethiopum, Piliostigma thonningii et/ou Guiera senegalensis La végétation des mares (à distribution locale), cette végétation est dominée par des Nympheacea (Nymphea sp, Nymphoides indica, ...), des Cyperaceae (Heleocharis plantaginea, Seleria deplessa, ...) et des Praceae hygrophiles (Vetivera nigritana,....). Des mares sont envahies par une espèce épineuse (Mimosa pigra) Le bowal (distribution locale), ce type de végétation se développe sur des lithosol des affluents de grès au niveau du plateau central de la falaise.

4.2 - Quel(s) type(s) de zones humides se trouve(nt) dans le site?

Zones humides continentales

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
Eau douce > Eau vive >> M Rivières/ cours d'eau/ ruisseaux permanents		1		Représentatif
Eau douce > Eau vive >> N: Rivières/ cours d'eau/ ruisseaux saisonniers/ intermittents/ irréguliers		0		
Eau douce > Lacs et mares >> Tp: Marais/ mares d'eau douce permanents		1		Représentatif
Eau douce > Marais sur sols inorganiques >> Ts: Marais/ mares d'eau douce saisonniers/ intermittents sur sols inorganiques		0		

4.3 - Éléments biologiques

4.3.1 - Espèces végétales

Autres espèces de plantes remarquables

Nom scientifique	Nom commun	Position dans l'aire de répartition / endémisme / autre				
Borassus flabellifer						

4.3.2 - Espèces animales

Autres espèces animales remarquables

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	Taille pop.	Période d'est. de pop	%occurrence	Position dans aire de répartition /endémisme/autre
CHORDATAVAES	Actophilomis africanus					
CHORDATA/AVES	Bubulcus ibis	Héron garde-boeufs				
CHORDATA/AVES	Dendrocygna viduata					
CHORDATAVAVES	Egretta garzetta	Aigrette garzette				
CHORDATAVAVES	Francolinus bicalcaratus					
CHORDATA/AVES	Haliaeetus vocifer					
CHORDATA/AVES	Lophaetus occipitalis					
CHORDATAVAVES	Plectropterus gambensis					
CHORDATAMAMMALIA	Alcelaphus buselaphus					
CHORDATAMAMMALIA	Dendrohyrax arboreus					
CHORDATAMAMMALIA	Loxodonta africana					
CHORDATAMAMMALIA	Orycteropus afer					
CHORDATAMAMMALIA	Papio anubis					
CHORDATA/MAMMALIA	Syncerus caffer					

4.4 - Éléments physiques

4.4.1 - Climat

Rég	jion	Sous-région climatique
B: Clim	nat sec	BWh: Désert subtropical (Désert de basse latitude)

Son climat est de type soudanien avec une saison sèche d'environ sept (7) mois bien que sa pluviométrie oscille entre 1100 à 1300 mm en temps normal. Cette particularité influe fortement sur l'écoulement qui montre une densité du réseau impressionnante, en rapport avec la topographie dont le rôle favorise le ruissellement.

La température annuelle dans le site est : minimum 11,5°C en décembre, maximum 43,2°C en avril avec une moyenne annuelle de 27,9°C. L'humidité moyenne est de 59% pour un minimum de 19% en février et un maximum de 88% en août. L'harmattan qui souffle en saison sèche est un vent continental sec et froid, la nuit le vent est sec, il est chaud le jour. Pendant la saison pluvieuse, un vent doux souffle de l'ouest vers l'Est.

- Cadre géomorphologique
évation minimum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)
évation maximum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)
Bassin hydrologique entier ☐
Partie supérieure du bassin hydrologique 🗹
Partie moyenne du bassin hydrologique
Partie inférieure du bassin hydrologique
Plus d'un bassin hydrologique ☐
Pas dans un bassin hydrographique
Côtier □
lez donner le nom du ou des bassins hydrographiques. Si le site se trouve dans un sous-bassin, indiquer aussi le nom de la plus grande rivière du bassin. Pour un site r/marin, indiquer le nom de la mer ou de l'océan.
elief du site est constitué par un ensemble des plateaux et de collines suivis de replats e plaines le long des cours d'eau, entrecoupés de vallées encaissées et des cuvettes.

4.4.3

3 - Sol	
Mnéral (2
(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR	Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu O
Pas d'information disponible [
Les types de sols sont-ils sujets aux changements par suite de changements dans les conditions hydrologiques (p. ex., salinité ou 0 acidification accrues)?	Dui O Non

Veuillez fournir d'autres informations sur les sols (optionnel)

Les sols hydromorphes des bas-fonds colmatés par les dépôts argileux qui créent un engagement profitable pour les cultures inondées. Ces sols fournissent des pâturages en saison sèche lorsqu'ils ne sont pas en culture.

Des données partielles géologiques remarquées dans le bassin donnent des aleurolites et arailistes, des tufogrès et les micaschistes.

Plusieurs types de sols existent dans le site. On y rencontre les sols inclinés (le bowal), marqués par l'affleurement de la cuirasse latéritique au sommet des relief. Il s'agit des sols bruts, pauvres en matière organiques.

Les sols ferrugineux tropicaux constitués par un matériel sableux et argileux en proportions variables. Ces sols font l'objet d'une occupation agricole intense pour les cultures pluviales et l'arboriculture dans les tapades.

4.4.4 - Régime hydrologique

Permanence de l'eau

cimarenee de redu				
Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR			
Habituellement de l'eau présente de manière saisonnière, éphémère ou intermittente	Aucun changement			
Généralement de l'eau permanente présente	Aucun changement			

Ajouter tout commentaire sur le régime hydrologique et ses déterminants (s'il y a lieu). Utiliser cette boîte pour expliquer les sites ayant une hydrologie complexe:

Le site joue le rôle régulateur du système hydrologique de la région. Avec ses nombreuses mares et des plaines inondables, il assure le dépôt de l'humus dans les plaines qui rendent celles-ci très fertiles pour la riziculture. La présence des galeries forestières abondantes favorise la protection des berges et évite l'ensablement des cours d'eaux. Excepté la Koulountou et d'autres cours d'eaux qui sont permanents, certains sont saisonniers. La Koulountou se jetant dans le fleuve Gambie en dehors du territoire guinéen. L'étiage dure au moins 4 mois, février, mars, avril et mai. Les inondations sont notées à partir du mois d'août et septembre. Son climat est de type soudanien avec une saison sèche d'environ sept (7) mois bien que sa pluviométrie oscille entre 1100 à 1300 mm en temps normal. Cette particularité influe fortement sur l'écoulement qui montre une densité du réseau impressionnante, en rapport avec la topographie dont le rôle favorise le ruissellement.

4.4.5 - Régime de sédimentation

Le régime de sédimentation est inconnu

Donner toute autre information sur les sédiments (optionnel):

La majorité des terres sont sablonneuses, des loess, et rarement de structure granulaire avec une épaisseur variable de 10 à 20 cm de profondeur. Nous avons les sols ferrallitiques avec du menu gravier et de la cuirasse. Les sols hydromorphes dans les dépressions et au bord des cours d'eau à hydromorphie temporaire. C'est une pénéplaine potentiellement recouverte de sable, cuirassé en surface quen.

profondeur sur fond de grés feldspathique ou de schiste. Le sol se caractérise par une grande hétérogénéité de structure et de localisation topographique. Lithosols (bowés), sols à charge caillouteuse et gravillonnaire sur substrats gréseux, sols profonds rouges, jaunes et sols hydromorphes des plaines inondables.

4.4.6 - pH de l'eau

Inconnu 🗹

4.4.7 - Salinité de l'eau

Douce (<0,5 g/l) ₩

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement 🖲 Augmentation 🔾 Diminution 🔾 Inconnu 🔾

Inconnu 🗆

4.4.8 - Matières nutritives dissoutes ou en suspension dans l'eau

Inconnu 🗹

Veuillez fournir d'autres informations sur les matières nutritives dissoutes ou en suspension (optionnel):

La qualité de l'eau est appréciable et des cas de pollutions ne sont pas signalés.

significativement différents

4.4.9 - Caractéristiques de la région environnante qui pourraient affecter le site

Veuillez décrire si, et dans ce cas comment, le paysage et les caractéristiques écologiques de la région environnant le Site Ramsar i) essentiellement semblables O ii) significativement différentes O diffèrent de ceux du site lui-même:

La région environnante présente une urbanisation ou un développement plus important

La région environnante a une densité de population humaine plus

élevée

Dans la région environnante, il y a une utilisation agricole plus intense $\ensuremath{\mathbb{Z}}$ La région environnante a des types de sols ou des types d'habitats $\ensuremath{\square}$

4.5 - Services écosystémiques

4.5.1 - Services/avantages écosystémiques

Services d'approvisionnement

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification	
Aliments pour les êtres humains	Subsistance pour les humains (p. ex, poissons, mollusques, céréales)	Moyen	
Produits non alimentaires des zones humides	Roseaux et fibres		
Produits non alimentaires des zones humides	Fourrage pour le bétail		
Produits non alimentaires des zones humides	Autre		

Services de régulation

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Maintien des régimes hydrologiques	Stockage et libération d'eau dans des systèmes d'adduction d'eau pour l'agriculture et l'industrie	
Protection contre l'érosion	Rétention des sols, sédiments et matières nutritives	
Prévention des risques	Maîtrise des crues, stockage des eaux de crues	
Prévention des risques	Stabilisation des littoraux et des berges de rivières et protection contre les tempêtes	

Services culturels

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Loisirs et tourisme	Chasse et pêche récréatives	
Spirituels et d'inspiration	Patrimoine culturel (historique et archéologique)	
Spirituels et d'inspiration	Valeurs spirituelles et religieuses	
Scientifiques et pédagogiques	Activités et possibilités pédagogiques	
Scientifiques et pédagogiques	Systèmes de connaissance importants, importance pour la recherche (zone ou site de référence scientifique)	

$\hbox{\it Autre}(s)\,\hbox{\it service}(s)\,\hbox{\it \'e}\hbox{\it cosyst\'e}\hbox{\it mique}(s)\,\hbox{\it non inclus ci-dessus};$

Produits médicinaux

Des études ou des évaluations ont-elles été faites de la valorisation économique des services écosystémiques fournis par ce Site Oui O Non O Inconnu

Page 22

4.5.2 - Valeurs culturelles et sociales

i) le site fournit un modèle pour l'utilisation rationnelle des zones humides, démontrant l'application de connaissances et de méthodes traditionnelles de gestion et d'utilisation qui maintiennent les caractéristiques écologiques de la zone humide

Description, s'il y a lieu

Les ressources halieutiques existent. Elles participent dans la satisfaction des sources en protéine pour la population locale, mais nous ne disposons pas de données chiffrées. Des pêches rituelles sont organisées surtout dans les mares de Roty et de Koumba Koubourou. La population locale s'auto suffit en matière de produits forestiers. L'exploitation des rôniers occupe une place de choix dans cette activité. L'artisanat : le travail du bois, l'usage du bambou et du raphia est aussi connu dans le site.

 ii) le site a des traditions culturelles exceptionnelles ou des vestiges d'anciennes civilisations qui ont influencé les caractéristiques écologiques de la zone humide

Description, s'il y a lieu

culture des Cognagui et badianranké (danse et culte rituel).

iii) les caractéristiques écologiques de la zone humide dépendent de l'interaction avec les communautés locales ou les peuples 🗹

Description, s'il y a lieu

les communautés ont un système traditionnel de protection des ressources naturelles qui font valoriser la zone humide.

iv) des valeurs non matérielles pertinentes telles que des sites sacrés sont présentes et leur existence est étroitement liée au maintien des caractéristiques écologiques de la zone humide

4.6 - Processus écologiques

FDR pou	ır le Site	n° 1578	, Gambie	e-Kouloun	tou, Guinée

5 - Comment est géré le site? (Conservation et gestion)

5.1 - Régime foncier et responsabilités (Administrateurs)

5.1.1 - Régime foncier/propriété

Propriété privée

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Fondation/ organisation non gouvernementale/ fonds	2	Ø

Autre

Catégorie		Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
	Propriétés communes/ droits coutumiers	2	2

Fournir d'autres informations sur le régime foncier / régime de proprité (optionnel):

Le site a en son sein un parc national classé comme réserve de biosphère. A ce niveau, avec son statut particulier jouit d'une protection intégrale et ne permettant que des activités scientifiques et de surveillance.

Dans les zones tampons et aires de transition, l'utilisation des terres à des fins multiples (habitation, agriculture, chasse, pâturage, pêche) est régie par un droit traditionnel (reconnu par le code foncier de la république) qui réglemente les usages.

b) dans la région voisine:

En vertu du caractère transfrontière du site, le coté sénégalais jouit des mêmes caractéristiques que la partie du site au sein du parc le fait que cette partie est occupée par le Parc de Niokolo Koba qui forme avec le Parc de Badiar le Complexe écologique transfrontalier.

Après la création du Parc National et son évolution actuelle vers une réserve de la biosphère, une cogestion durable des ressources des zones périphériques a été établie entre l'autorité du parc et les élus locaux.

5.1.2 - Organe de gestion

de toute agence ou organisation	Direction nationale des Eaux et Forêts
responsable de la gestion du site: Donner le nom et le poste de la personne	
Donner le nom et le poste de la personne	
ou des personnes responsable(s) de la	Namory KEITA, Directeur National des Eaux et Forêts
zone humide:	
Adresse postale:	BP : 1311 Conakry, Direction nationale des Eaux et Forêts
Adresse de courriel:	namory54@yahoo.fr

5.2 - Menaces aux caractéristiques écologiques et réponses (gestion)

5.2.1 - Facteurs (actuels ou probables) touchant défavorablement les caractéristiques écologiques du site

Utilisation des ressources biologiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Exploitation et prélèvement du bois			2		/	
Pêche et prélèvement de ressources aquatiques			2		2	

Modifications au système naturel

Houmadione du ejoonne nadion						
Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Incendies et suppression des incendies			V		2	

Gènes et espèces envahissants et problématiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Espèces indigènes problématiques			/		/	

Pollution

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Effluents agricoles et forestiers			✓		✓	

5.2.2 - Statut légal de conservation

Inscriptions juridiques mondiales

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar
Réserve de biosphère de l'UNESCO			entièrement

Inscriptions nationales légales

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar
Managed Nature Reserve			entièrement
National Park			entièrement

5.2.3 -	Catégories	d'aires	protégées	UICN ((2008)

la Réserve naturelle intégrale
lb Zone de nature sauvage: aire protégée gérée principalement pour la protection de la nature sauvage
Il Parc national: aire protégée gérée principalement pour la protection des écosystèmes et les loisirs
III Monument naturel: aire protégée gérée principalement pour la conservation de caractéristiques naturelles spécifiques
IV Zone de gestion des habitats/espèces: aire protégée gérée principalement pour la conservation dans le cadre d'une intervention de gestion
V Paysage terrestre/marin protégé: aire protégée gérée principalement pour la conservation du paysage terrestre/marin et les loisirs
VI Aire protégée de ressource gérée: aire protégée gérée principalement pour l'utilisation durable des écosystèmes naturels

5.2.4 - Mesures de conservation clés

Protection juridique

Mesure		état
Protection jur	idique P	artiellement appliquées

Autre:

<aucune donnée disponible>

Les catégories d'aires protégées reconnues par la législation guinéenne sont : Les parcs nationaux, les réserves intégrales, les réserves naturelles gérées, les réserves spéciales ou sanctuaires de faune, les zones d'intérêt cynégétique, les zones de chasse.

Deux catégories s'appliquent dans le site : Les parcs nationaux et les réserves naturelles gérées.

Il existe des textes juridiques dont entre autres :

Le Code de Protection de la Faune sauvage et Réglementation de la Chasse : d'où on peut lire en matière de conservation de la biodiversité :

Article 5 : Des mesures particulières de protection peuvent être appliquées sur une partie du territoire national, chaque fois que l'état de certaines espèces animales le justifie.

En matière de coopération internationale, le code stipule :

Article 41 : Dans les zones frontalières du territoire qui s'y prêtent, des parcs transfrontaliers peuvent être créés, organisés, aménagés d'un commun accord avec les Gouvernements des Etats voisins intéressés

Le Code Forestier

Il est noté en son article 41 : Le domaine forestier doit être protégé contre toute forme de dégradation ou de destruction causée, notamment, par la surexploitation, le surpâturage, les incendies, les brûlis, les défrichements abusifs, les maladies ; l'introduction d'espèces inadaptées ainsi que la destruction.

Le code de l'Eau

Article 55 : Dans ses relations avec les Etats avec lesquels elle partage des ressources en eau, la république de Guinée applique sur son territoire les principes et normes généralement acceptés par la communauté internationale en matière d'eau partagée en particulier les dispositions des conventions en vigueur auxquelles elle a souscrit. Le Code de l'Environnement :

Article 27 : Sont interdits sous réserve des dispositions de l'article 31 les déversements, l'écoulement, rejets, dépôts directs ou indirects de toute nature susceptible de provoquer ou d'accroître la pollution des eaux continentales guinéennes.

Article 48 : La faune et la flore doivent être protégées et régénérées au moyen d'une gestion rationnelle en vue de préserver les espèces et le patrimoine génétique et d'assurer l'équilibre écologique.

La sensibilisation dans le sens d'encourager les communautés à la gestion des ressources naturelles est un puissant moyen de conservation.

Aussi, avec la méthode participative appliquée par le Parc de Badiar dans le cadre de la cogestion a fait écho favorable en matière de conservation.

5.2.5 - Plan de gestion

Ya-t-il un plan de gestion spécifique pour le site? Non

Une évaluation de l'efficacité de la gestion a-t-elle été entreprise pour le site? Oui O Non ®

Si le site est un site transfrontière officiel comme indiqué dans la section Admin. et limites > Localisation du site, ya-t-il des processus de planification de la gestion communs avec une autre Partie contractante?

Indiquer si un centre Ramsar, un autre centre pédagogique ou d'accueil des visiteurs, ou un programme d'éducation ou pour les visiteurs, est associé au site:

Mesures de conservation proposées mais pas encore appliquées: Le plan forestier national n'est pas encore appliqué. Le plan de gestion du parc n'est pas encore adopté, malgré il ait déjà été élaboré.

Recherche scientifique en cours et équipements: - Recherche de surveillance biotique (faune, flore); recherche socio-économique (démographie, économie, savoir traditionnel, etc); L'équipement se résume aux moyens du projet qui finance le parc de Badiar.

Activités actuelles relatives à la communication, à l'éducation et à la sensibilisation du public (CESP) relatives au site ou bénéfiques au site: Le site dispose d'une piste d'atterrissage à Sambaïlo, La radio rurale de Labé et celle de Boké et la radio communautaire de Koundara couvrent très bien le site ainsi que la radio nationale. Les ateliers sont organisés en vue de la sensibilisation des populations pour la gestion durable des zones humides dans les CRD et villages par l'administration et les ONGs.

5.2.6 - Plan de restauration

Ya-t-il un plan de restauration spécifique au site? Non, mais une restauration est nécessaire

5.2.7 - Suivi mis en œuvre ou proposé

Le plan forestier national n'est pas encore appliqué.

Le plan de gestion du parc n'est pas encore adopté, malgré il ait déjà été élaboré.

6 - Document additionnel

6.1 - Rapports et documents additionnels

6.1.1 - Références bibliographiques

- 1- Alain LAMBERT: « Bureau convention Ramsar » Identifier, préparer et rédiger une proposition de projet.
- 2- Cadre stratégique et lignes directrices pour orienter l'évolution de la liste des zones humides d'importance internationale (Résolution de la 7ème conférence des Parties contractantes à la convention de ramsar).
- 3- Archive IGN « Institut géographique national »
- 4- Coyne-BELLIER plans généraux d'aménagements hydrauliques Volume 4 1998
- 5- Rapport définitif WACO « Evaluation des ressources en Eaux » 1998
- 6- MATHES rapport/FAO/1990
- 7- IWACO, Projet gestion en Eau

Rapport A: inventaire; évaluation et planification des ressources en eau

Rapport D: Coopération inter communautaire, inter gouvernementale, sous régionale et internationale pour la mise en valeur des Ressources en Eau partagée

Rapport E : Synthèse.

8- Salam M A Salam : Cours d'eaux internationaux « Renforcer la coopération et gérer les différends »

Rapport de la Banque mondiale 140 414- Acte du séminaire de la Banque mondiale.

9- Rapport de l'enquête agricole de la Direction nationale de la Statistique agricole

Conakry, 1997

- 10- Ordonnance N°045/PRG/87 du 28 mai 1987 portant code sur la protection et la mise en valeur de l'Environnement
- 11- Annuaire hydrologique national 1997
- 12- végétation et flore, Parc transfrontalier Niokolo Badiar Edition G.H Mattravers

Messana, Ibrahima Diop, Mamadou boye Sow, juillet 97

13 - Plan général d'aménagement hydraulique de la moyenne Guinée

Dossier final volume VII Aménagements Hydro agricoles.

14- Archives des préfectures de : Labe-koubia-mali et koundara.

- 15-Loi L/038/AN/97Code de protection de la faune sauvage et Réglementation de la chasse du 09 Décembre 1997.
- 16- Loi L/99/013/AN du 22 juin 1999 portant code forestier.
- 17-Loi L/94/005/du 14 fevrier 1994 portant code de l'eau.
- 18- I.K Diallo :Historique et évolution de la foresterie guinéenne mai 1989
- 19- Dr.H. Mathes: Rapport de la mission d'évaluation de la pêche continentale et de l'aquaculture en Rep.de Guinée.

6.1.2 - Rapports et documents additionnels

i. listes taxonomiques d'espèces de plantes et d'animaux présents dans le site (voir section 4.3)

ii. une Description détaillée des caractéristiques écologiques (DCE) (dans un format national)

iii. une description du site dans l'inventaire national ou régional des zones humides

iv. rapports relevant de l'article 3.2

<no file available>

v. plan de gestion du site

vi. autre littérature publiée

6.1.3 - Photographie(s) du site

Fournir au moins une photographie du site:



Fleuve Gambi-Koulountou (05-02-2014)

6.1.4 - Lettre d'inscription et données correspondantes

Lettre d'inscription

Date d'inscription 2005-11-14